



Autorisation de publication de photos ou vidéos Droit à l'image

Afin d'illustrer le scoutisme, nous utilisons les photos que nous possédons ou qui nous sont envoyées, principalement par des animateurs. Du fait de sa participation aux activités et aux animations, chaque membre est susceptible d'être photographié ou parfois filmé en vue d'une publication ou diffusion sur les supports de communication de la fédération, son unité ou dans la presse. La fédération veille à ce que ces photos et vidéos soient appropriées et respectueuses de l'image de chacun. La personne figurant sur les photos peut à tout moment et par écrit exercer son droit de rétractation et demander l'arrêt de l'utilisation d'une photo ou vidéo sur laquelle il figure.

Je soussigné(e) [prénom + nom]
parent ou responsable de [prénom(s) + nom(s) du/des enfant(s)]
.....

Accepte que les photos ou vidéos sur lesquelles il(s)/elle(s) figure(nt) soient utilisées :

- ☐ par Les Scouts ASBL, dont l'unité NO005 – Jemeppe-sur-Sambre fait partie ;
- ☐ par la presse dans le cadre d'un reportage sur les activités scout.

N'accepte pas que les photos ou vidéos sur lesquelles il(s)/elle(s) figure(nt) soient utilisées :

- ☐ par Les Scouts ASBL, dont l'unité NO005 – Jemeppe-sur-Sambre fait partie ;
- ☐ par la presse dans le cadre d'un reportage sur les activités scout.

Date et lieu

Signature + mention « *Lu et approuvé* »

Dernière modification : 08/01/2020

